



Demande de Devis (DDD)
Services de veille médiatique
N° de référence : NGC113374
N° de référence d'Achats et ventes : PW-18-00811961
Le 30 janvier 2018

ADDENDA n° 1

Cet addenda fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres pièces. Tous les coûts rattachés au contenu de ce document doivent être inclus à la somme totale du contrat. Accusez réception de cet addenda en insérant son numéro et la date sur le formulaire de soumission, plus précisément à l'article G.2.

1. Êtes-vous à la recherche d'une entreprise pour la veille de l'ensemble des médias et des médias sociaux, ou seriez-vous réceptifs à l'idée d'une proposition de notre part uniquement pour un service de veille médiatique des médias sociaux?

Réponse du MBAC : Nous sommes à la recherche d'une seule entreprise qui offrira le service de veille médiatique de l'ensemble des médias, tant imprimés qu'électroniques, quésociaux.

2. Le Musée aura besoin d'un accès pour combien d'utilisateurs individuels?

Réponse du MBAC : Entre quatre et six.

3. Comment le Musée définit-il la couverture de médias étrangers imprimés et électroniques? Y a-t-il des pays spécifiques auxquels s'intéresser?

Réponse du MBAC : La couverture de pays spécifiques d'intérêt comprend les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et Hong Kong. Lorsque le MBAC organise une exposition d'un artiste œuvrant dans un pays étranger, nous aimerions une veille médiatique de ce pays pour la durée de l'exposition. Par exemple, si nous montons une exposition d'artistes mexicains ou encore qui trait à des artistes mexicains, nous nous attendons à ce que la veille médiatique comprenne le Mexique.

4. Le Musée souhaiterait-il recevoir une soumission qui comprendrait la veille de périodiques canadiens (par exemple le magazine Canadian Art)?

Réponse du MBAC : Oui, la veille des périodiques est comprise dans notre définition des médias imprimés, électroniques et sociaux.

5. Quel est le budget affecté à ce projet?

Réponse du MBAC : Nous ne sommes pas en mesure de divulguer cette information.



6. Qui est le fournisseur actuel?

Réponse du MBAC : Actuellement, le MBAC n'utilise pas de service de veille médiatique.

7. À la section C.2 – Portée des services, on parle de veille médiatique de médias francophones. La société CEDROM-SNi offre l'accès à la grande majorité des imprimés de langue française au Canada. Nous pouvons aider le Musée à obtenir une licence d'utilisation du service CEDROM-SNi, mais pour que nous puissions présenter une soumission précise, pourriez-vous nous fournir les renseignements suivants :

- a. Détenez-vous actuellement une licence directe avec CEDROM-SNi?

Réponse du MBAC : Le Musée ne détient pas de licence de CEDROM-SNi.

- b. Sinon :

- i. Quel serait le nombre de lecteurs/utilisateurs à l'interne de la couverture médiatique en langue française?

Réponse du MBAC : Les mêmes quatre à six personnes qui ont besoin d'un accès direct.

- ii. Quel est le nombre approximatif d'articles dans des imprimés requis mensuellement?

Réponse du MBAC : Nous nous attendons à une veille médiatique des principales publications de langue française au Canada : Le Devoir, La Presse, Le Soleil, Le Journal de Montréal, etc., ainsi que les grandes publications européennes de langue française du domaine de l'art. Le nombre d'articles imprimés dépendra du nombre de fois que le MBAC sera cité dans les médias.

8. Des données illimitées sont-elles requises? Et qu'en est-il des données historiques? Si ces dernières sont requises, pouvez-vous nous dire à quand elles devraient remonter?

Réponse du MBAC : Le besoin de données historiques sera évalué aux cas par cas. Par exemple, nous pourrions demander la couverture du Prix Sobey pour les arts pour les deux dernières années, ou la couverture obtenue par une exposition tenue il y a trois ans.

9. Pouvez-vous clarifier le degré de formation nécessaire (c.-à-d. combien de personnes à former, pour combien d'heures, les heures de soutien requises, les formes préférées de prestation)?

Réponse du MBAC : Le MBAC souhaiterait une séance de formation sur la façon d'utiliser le service et d'exploiter tout ce qu'il a à offrir. Il incombe au fournisseur de déterminer la meilleure façon de former les utilisateurs à l'exploitation du service. Le MBAC aimerait pouvoir poser des questions au besoin sur le service. Par exemple, nous aimerions avoir les coordonnées d'un contact pour poser des questions comme « Comment avoir accès aux noms des blogueurs qui écrivent sur le MBAC? »



10. Combien de personnes utiliseront la plate-forme?

Réponse du MBAC : Veuillez vous reporter à la question n° 2.

11. Environ combien de mots clés de recherche espérez-vous utiliser?

Réponse du MBAC : Difficile à dire, nous aurons des mots clés différents selon les divers projets et expositions.